

limites de la circonscription de Swift Current-Maple Creek, par suite de leur participation à des réalisations spéciales dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités depuis son lancement pendant l'hiver de 1958-1959?

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre que la question n° 73 soit censée avoir été transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Le document est immédiatement déposé.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Monsieur l'Orateur, je signale au gouvernement la question n° 275, qui se lit comme il suit:

Le rapport de la Compagnie des jeunes Canadiens de 1967-1968 comporte un poste d'un montant de \$487,019 pour des frais professionnels et de consultation durant l'année.

Depuis la parution du rapport, la Compagnie des jeunes Canadiens a été priée de fournir une ventilation des divers comptes qui composent ce montant. Or, elle répond qu'elle ne donnera de renseignement à personne, sauf à la requête du Parlement. Cette question figure au *Feuilleton* depuis trois semaines. Étant donné les dépenses exorbitantes, et inexplicables, faites par ce groupe, je demanderai au gouvernement de s'assurer qu'une réponse sera donnée immédiatement.

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, la question a été transmise à la Compagnie des jeunes Canadiens aussitôt qu'elle a été posée. La Compagnie des jeunes Canadiens nous a dit que le relevé de ces chiffres, dans sa comptabilité, exigerait au moins trois semaines. La réponse devrait maintenant nous parvenir dans un délai assez bref.

[Traduction]

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de demander au ministre du Développement régional quand il compte répondre à la question n° 82, que j'ai inscrite au *Feuilleton*? Elle est d'importance vitale pour ma circonscription.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, tandis que le ministre du Développement régional se reporte à la question n° 82, j'aimerais signaler à la Chambre que nous avons répondu jusqu'ici à 48.2 p. 100 des questions inscrites au *Feuilleton*. C'est une très bonne moyenne, croyons-nous.

**M. Woolliams:** Avec une telle note, on était recalé à l'école.

[M. Skoberg.]

[Français]

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, les avis de motions n°s 20 et 25 sont acceptables par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant aux documents confidentiels et à l'autorisation des autorités gouvernementales concernées.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'admets qu'il y a des documents confidentiels mais, sans vouloir me montrer trop pointilleux, il me semble qu'on devrait donner à la Chambre des explications assez détaillées au sujet d'une demande de production de documents afin qu'elle sache à quoi s'en tenir, au lieu de laisser le gouvernement entièrement libre de refuser de déposer des documents. J'espère que le secrétaire parlementaire tiendra compte de ce que je viens de dire.

## LES DIRECTIVES CONCERNANT LES SERVICES DE SANTÉ DU NORD

### Motion n° 20—L'hon. M. Dinsdale:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des directives émises par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en février et mars derniers selon lesquelles des réductions devaient être opérées dans les services de santé mis à la disposition des Esquimaux et des Indiens pour des raisons d'économie, ainsi que de celle émise en avril annulant les deux premières et rétablissant lesdits services et enfin, de la directive du 15 juillet remettant en vigueur les réductions instaurées en premier lieu.

(La motion est adoptée.)

### LA VENTE DU «CAMP MUSKWA» SUR LA ROUTE DE L'ALASKA

### Motion n° 25—M. Howard (Skeena):

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous télégrammes, de toute correspondance et de tous autres documents échangés entre le gouvernement ou l'un quelconque de ses organismes ou services et toute personne, société, organisation ou association au sujet de la vente des bâtiments et du matériel en place sur l'ancien domaine du ministère des Travaux publics connu sous le nom de «Camp Muskwa» et situé au point milliaire 295 de la route de l'Alaska.

(La motion est adoptée.)